

**ORDRE DU JOUR DE LA COMMISSION DE CONCERTATION DU  
DAGORDE VAN DE OVERLEGCOMMISSIE VAN  
08/02/2024**

---

**1. 09:00 – Avis - **ADV****

18657 - Demande de Monsieur Georges Willegems pour mettre en conformité la réalisation d'une extension et le changement d'affectation du rez-de-chaussée et du 3ème étage, Avenue Jean Van Horenbeeck 30 .

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 12/01/2024 au 26/01/2024 pour les motifs suivants :

- application de la prescription générale 0.12. du PRAS (modification (totale ou partielle) de l'utilisation ou de la destination d'un logement ou démolition d'un logement)
- dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur)
- dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction)
- Dérogation à l'article 3 du Règlement Communal sur les Bâtisses (zone de recul et zone latérale non-aedificandi - jardinet)
- dérogation à l'art.11 du titre I du RRU (aménagement de la zone de recul)
- Dérogation à l'article 4 du Règlement Communal sur les Bâtisses (Zone de recul et zone latérale non-aedificandi - Clôtures et avant-corps)

---

**2. 09:25 – Avis - **ADV****

18652 - Demande de Monsieur Michel Moortgat pour transformer un immeuble de 3 logements et mettre en conformité le 4ème logement, Rue Maurice Charlent 33 .

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 16/01/2024 au 30/01/2024 pour les motifs suivants :

- Dérogation à la prescription Gabarits du plan particulier d'affectation du sol n° 1A application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)
- dérogation à l'art.11 du titre I du RRU (aménagement de la zone de recul)
- dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur)
- Dérogation à l'article 4 du Règlement Communal sur les Bâtisses (Zone de recul et zone latérale non-aedificandi - Clôtures et avant-corps)
- Dérogation à l'article 3 du Règlement Communal sur les Bâtisses (zone de recul et zone latérale non-aedificandi - jardinet)
- dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction)

---

**3. 09:50 – Avis - **EL****

18695 - Demande de Mesdames Katherine -Gabrielle DIOR pour régulariser l'état de fait d'une maison, Rue de la Vignette 18 .

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour les motifs suivants :

- application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics)
- application de l'art. 207 §1.al4 du COBAT (monument ou ensemble antérieur à 1932 inscrit à titre transitoire à l'inventaire)

---

4. 10:15 – Avis - **ADV**

18708 - Demande de Monsieur et Madame Christophe et Coraline PISARSKI - GERIN pour rénover et isoler une maison unifamiliale, Rue Eugène Denis 2 .

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 18/01/2024 au 01/02/2024 pour les motifs suivants :

- dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction)
- dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur)
- dérogation à l'art.3 du titre I du RRU (implantation de la construction - façade avant)

---

5. 10:40 – Avis - **EL**

18656 - Demande de Madame Ariane Tiberghien pour mettre en conformité une maison unifamiliale (châssis, terrasse, velux, panneaux solaires et mise en peinture), Avenue Sainte-Anne 8A .

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 16/01/2024 au 30/01/2024 pour les motifs suivants :

- dérogation à l'art.12 du titre I du RRU (aménagement des zones de cours et jardins )
- application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)

---

6. 11:05 – Avis - **EL**

18641 - Demande de Monsieur et Madame Quentin et Anne-France TALBOT-MICHEL pour transformer une maison unifamiliale afin d'améliorer l'habitabilité et le confort énergétique, Rue Valduc 61 .

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 17/01/2024 au 31/01/2024 pour les motifs suivants :

- application de la prescription particulière 1.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions)

---

7. 11:30 – Avis - **DT**

18702 - Demande de Monsieur Nikolaos Ampatzis pour transformer une façade d'un rez-de-chaussée commercial (immeuble mixte), Chaussée de Wavre 1612 .

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 05/01/2024 au 19/01/2024 pour les motifs suivants :

- Dérogation à l'article 9 du Règlement Communal sur les Bâtisses (Conduits de cheminées)
- application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour les motifs suivants :

- application de l'art. 207 §1. al4 du COBAT (monument ou ensemble antérieur à 1932 inscrit à titre transitoire à l'inventaire)

-----